



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Nancy, le 28 janvier 2025

Le président de la CDPENAF

à

Mairie de BEUVEILLE
1 rue Victor Hugo
54620 BEUVEILLE
mairie@beuveille.fr

Service Agriculture Biodiversité Espace Rural

Affaire suivie par : Gaëlle HAUTECOUVERTURE / Camille
BRENNER
téli : 03 83 91 40 34 – service : 03 83 91 40 40
ddt-espace-rural@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Objet : Avis CDPENAF concernant le dossier de révision du PLU de BEUVEILLE

La Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), lors de sa réunion du 23 janvier 2025, a examiné le dossier de révision du PLU de la commune de BEUVEILLE.

Considérant que :

- la commune affiche un besoin de production de 55 logements, à l'horizon 2038, en vue de maintenir sa population actuelle et d'accueillir 65 nouveaux habitants,
- la commune souhaite diversifier son offre de logements,
- le PLU projette l'ouverture à l'urbanisation d'une surface de 2,8 ha (zone 1AU), sur un site occupé par une ancienne friche industrielle, n'impactant ainsi pas d'espace naturel, agricole ou forestier,

les membres de la commission émettent un avis favorable au projet avec les recommandations suivantes :

- prévoir une bande tampon de 6 mètres au minimum entre les nouveaux espaces construits sur la zone 1AU et les espaces agricoles voisins,
- limiter l'emprise au sol des constructions de type abri de jardin, en zone Nj, à 12 m² par unité foncière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le président,
Le chef du service Agriculture Biodiversité
Espace Rural,

Léo SPITZ

Adresse postale :
DDT de Meurthe-et-Moselle
C.O. n°60025 – 54035 NANCY Cedex

Accueil du public :
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
et sur rendez-vous

Localisation du service :
Place des Ducs de Bar à Nancy
Tél : 03.83.91.40.00